

Pour la survie des cimetières

Number 133, Summer 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/67064ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

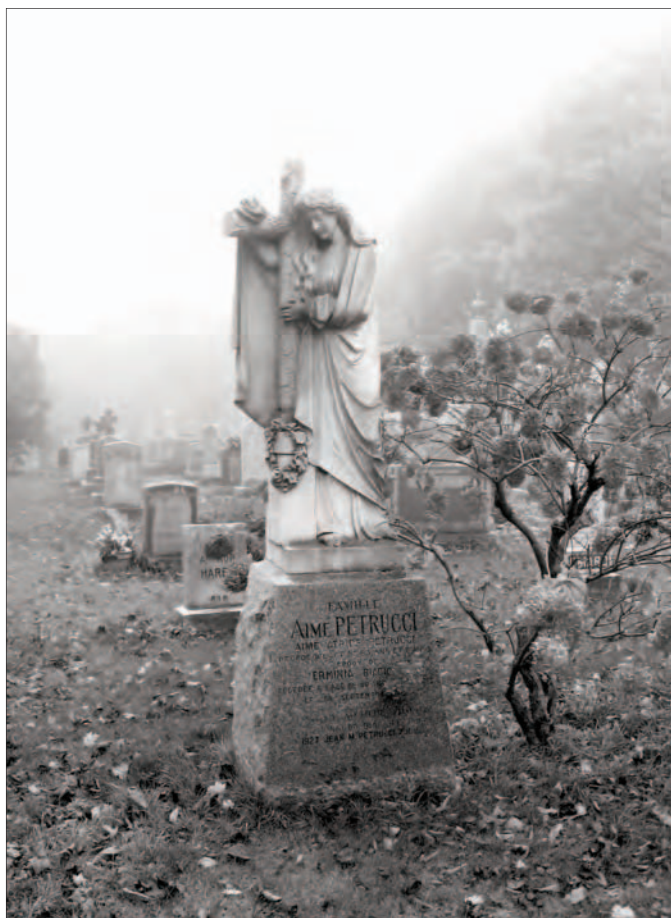
0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

(2012). Pour la survie des cimetières. *Continuité*, (133), 56–58.



Au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, sur le mont Royal, le monument Petrucci évoque l'âge d'or de la commémoration. De nombreux artistes du XIX^e siècle et du début du XX^e pouvaient vivre de leur art grâce à leur travail de statuaires.
Photo : Alain Tremblay, Écomusée de l'Au-Delà



POUR LA SURVIE DES CIMETIÈRES

À une époque où la mort est exclue du quotidien et quasi taboue, où la pratique religieuse est en net déclin, le sort réservé aux cimetières préoccupe à plus d'un titre. Ces lieux de mémoire, situés le plus souvent au cœur des villages ou des quartiers, méritent attention et soins pour éviter leur détérioration, leur perte de sens, voire leur disparition.

À plusieurs reprises au cours des dernières décennies, on a vu des citoyens alerter le public par l'intermédiaire des médias devant le sort lamentable réservé à certains lieux de sépulture. Leurs doléances portaient principalement sur la façon dont les fabriques s'acquittent de leurs responsabilités. Déplacement de stèles, coupe d'arbres, revente de lots ou vente de parcelles à des promoteurs ont soulevé des tollés. Rentabilité et efficacité d'entretien semblent en effet le leitmotiv de plusieurs gestionnaires de cimetières. Une banalité affligeante a souvent pris le pas sur la beauté que l'on a longtemps associée au repos des morts.

Les cimetières catholiques, majoritaires au Québec, sont assujettis à la Loi sur les fabriques. Cette loi fait de ces dernières les seules responsables de la gestion des lieux à des fins religieuses. Il faut bien constater que les défis du XXI^e siècle sont nombreux pour les fabriques : l'heure est à la fusion des paroisses et des fabriques, à une plus grande laïcité des rites fu-

néraires, à la présence du privé dans le domaine funéraire jadis chasse gardée de l'Église. Les ressources financières des fabriques pour l'entretien des cimetières sont en outre limitées avec le déclin de la pratique religieuse, les nombreuses concessions échues, le manque d'espace dans les cimetières anciens... Et ce qui n'arrange rien, les fabriques ne se sentent pas nécessairement dépositaires d'un patrimoine collectif, avec toutes les responsabilités que cela implique.

À qui incombe la responsabilité de la gestion des cimetières paroissiaux? Aux seules fabriques? Les municipalités ne devraient-elles pas jouer un plus grand rôle dans ce domaine, comme cela se fait en Europe? Dans une perspective de protection du patrimoine, il est justifié d'explorer sérieusement la question dans un avenir proche.

PRINCIPES ET PRIORITÉS

Comme devant n'importe quel patrimoine collectif, certains principes devraient guider l'action dans le domaine du patrimoine funéraire. Les cimetières paroissiaux du Québec, quelle que soit leur confession, appartiennent à la collectivité. Ils recèlent des renseignements précieux qui racontent l'histoire des communautés. Ce patrimoine n'a de sens que s'il reste vivant et accessible. Ses multiples facettes – religieuse, sociale, généalogique, rituelle, mémorielle – doivent toutes

Aux Îles-de-la-Madeleine, le cimetière de Laverrière est situé derrière l'église et regarde la mer, omniprésente dans la vie des Madelinots.

Photo : Louise Mercier

être considérées dans les projets de mise en valeur au bénéfice de la collectivité. Des investissements ponctuels doivent être prévus pour assurer la pérennité des monuments, différents selon les époques et les moyens des défunts. Une expertise confirmée doit guider les interventions.

Dans ce contexte, le sort des cimetières ne saurait être assuré sans les efforts conjugués de nombreux partenaires. Municipalités, MRC, fabriques et citoyens devraient collaborer pour réaliser des projets concrets afin d'assurer à ce patrimoine une place dans la vie collective et un avenir au-delà du fait religieux. Pour être porteurs d'avenir, ces projets doivent se baser sur une connaissance adéquate de ce patrimoine. Actuellement, les inventaires de cimetières sont peu nombreux et incomplets. Il s'agit pourtant d'un soutien essentiel à la prise de décisions sur ce qui doit être préservé en priorité.

Les cimetières paroissiaux sont partie intégrante des paysages culturels des villes et villages du Québec. Pour assurer le maintien du caractère de ces lieux, il faut impérativement mettre de l'avant des interventions de qualité, tant dans la composition paysagère que dans le choix des matériaux de remplacement des éléments mobiliers. Enfin, la société évoluant, les valeurs changeant, il importe de s'ouvrir aux nouveaux besoins. Ainsi, les fabriques, toujours responsables des cimetières paroissiaux, devront considérer les demandes en rupture avec la tradition en matière de sépulture et de rituels entourant la mort. C'est à brève échéance une question de survie.

DES INITIATIVES INSPIRANTES

À Deschambault-Grondines, dans le comté de Portneuf, les

initiatives originales en matière culturelle et patrimoniale sont un élément distinctif depuis plusieurs années. En 2005, à l'occasion de la Biennale internationale du lin de Portneuf, un événement auquel collabore Culture et patrimoine Deschambault-Grondines, l'artiste en résidence Karen Trask crée une œuvre, *Lieu de contemplation*, en s'inspirant des noms inscrits sur les pierres tombales du cimetière. Ces noms listés sur un ruban de papier de lin roulé en balle sont ensuite récités lors d'une lente et longue déambulation-récitation depuis le cimetière jusqu'au Vieux Presbytère, face au fleuve qui a vu vivre les ancêtres nommés. Émouvant. En 2008, l'artiste Colette Matte utilise, comme support à son œuvre *Ligne de vie*, la balustrade en fonte du cimetière. Des petites pièces de vitrail, entre lesquelles s'insèrent des phrases écrites par la population sur le thème du fleuve, s'éclairent selon les volontés du soleil. Cette œuvre sera réinstallée à l'été 2012 sur une clôture identique à Saint-Augustin-de-Desmaures.



En 2005, l'artiste Karen Trask a réalisé une performance qui prenait sa source au cimetière de Deschambault.

Photo : Tristan Fortin Le Breton

POUR EN SAVOIR PLUS

Le magazine *Continuité* a fait œuvre de pionnier en publiant le premier dossier consacré au patrimoine funéraire : « Le patrimoine funéraire au-delà du mythe », n° 49, hiver-printemps 1991 (disponible sur www.erudit.org). Il a publié à quelques reprises des articles sur le sujet, dont celui de France Rémillard, restauratrice au Centre de conservation du Québec : « Cimetières en sursis », n° 107, hiver 2005-2006, p. 11.

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et la Commission des biens culturels du Québec ont commandé différentes études sur le sujet. Dans le cadre du projet de Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, le MCCCF a commandé une étude qui brosse une synthèse des connaissances et des principales études en archéologie funéraire au Québec : Vanessa Oliver-Lloyd, archéologue, *Le patrimoine archéologique des cimetières euroquébécois*, mars 2008.

Jean Simard et François Brault ont quant à eux publié *Cimetières. Patrimoine pour les vivants*, Québec, Les Éditions GID, 2008, 451 pages.

Enfin, le Centre de conservation du Québec (CCQ), qui possède une riche expertise dans la conservation des cimetières, est en mesure de fournir l'expertise-conseil, la formation et l'information nécessaires pour entreprendre des travaux de restauration des éléments constituant d'un cimetière. Un *Guide pour préserver son cimetière* (12 pages) est disponible sur le site Internet du CCQ (www.ccq.gouv.qc.ca).



L'Écomusée de l'Au-Delà offre de nombreuses activités de sensibilisation pour le public, dont des visites du cimetière Notre-Dame-des-Neiges pour les groupes scolaires qui découvrent alors des rites, des personnages de l'histoire, des lieux de mémoire et des espaces urbains particuliers.

Photo : Alain Tremblay, Écomusée de l'Au-Delà

La fabrique a collaboré à la réalisation de ces présentations artistiques au cimetière. Elle y a vu une façon d'animer et d'intéresser autrement les citoyens à leur cimetière. Elle participe activement à la création d'événements pour souligner la mort et la mémoire. La cérémonie «Moment de mémoire», présentée le 2 novembre 2011 dans l'église Saint-Joseph, est un jalon d'une action qui veut ouvrir les lieux de culte à de nouvelles pratiques laïques entourant la mort (voir *Continuité*, n° 131, hiver 2011-2012, p. 28). L'événement devrait être à nouveau présenté à pareille date dans les années à venir.

Toujours dans Portneuf, le diacre de Cap-Santé, Ludger Lavoie, est très actif dans la mise en valeur du cimetière et des rites funéraires. Il a mis de l'avant des activités de sensibilisation qui s'adressent aux élèves de 5^e année du primaire de l'école du village. Ces élèves sont en contact avec une école au Sénégal et échangent sur leurs valeurs et leurs rituels respectifs. Une façon de découvrir son milieu et le monde.

À Québec, une application développée pour iPod ou iPhone relate de façon virtuelle l'histoire du cimetière St. Matthew, où 6000 personnes ont été enterrées entre 1760 et 1860 et qui recèle la plus vieille pierre tombale de la ville. C'est l'historien David Mendel, des Visites Mendel, qui a réalisé ce travail financé par la Ville de Québec, propriétaire du parc-cimetière, et par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Une première au Québec qui pourrait faire des petits.

L'Écomusée de l'Au-Delà, un organisme à but non lucratif dont la mission est de préserver et de faire connaître le patrimoine funéraire du Québec, organise de nombreuses activités de sensibilisation. Il offre notamment des visites guidées aux groupes scolaires de Montréal au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Cet automne, le 2 novembre, une activité de réflexion sur l'avenir des cimetières des communautés religieuses est au programme.

Les façons d'intervenir pour assurer la survie des cimetières sont multiples. Tout est question d'imagination, de concertation,

de sensibilisation et d'engagement de la population et des acteurs du milieu pour que le sens de ces lieux hautement symboliques de notre rapport à la vie comme à la mort demeure entier et partagé par la collectivité.

DES OUTILS DISPONIBLES

Le macro-inventaire fait entre 1976 et 1982 par le ministère des Affaires culturelles du Québec peut donner des renseignements intéressants sur l'emplacement et la composition des cimetières paroissiaux.

Au Québec, 22 cimetières sont protégés par un statut par le gouvernement du Québec, 27 par les municipalités et 4 par le fédéral.

LA CHRONIQUE POINT DE MIRE REFLÈTE LA POSITION D'ACTION PATRIMOINE DANS CERTAINS DOSSIERS CHAUDS.